

PUBLIÉ LE 16/12/2021 - MISE À JOUR LE 11/04/2023

Amenalief

Base publique du médicament

Spécialité(s) pharmaceutique(s)
Amenalief 200 mg, comprimé
Substance active
amenamevir
Laboratoire
Maruho Co
AMM
Documents de référence dans le cadre de l'AMM
Indication(s) dans ce cadre
Documents de référence dans ce cadre
Suivi des patients

Titulaire (s)
Critères d'octroi
Indications
Code(s) CIP
Documents de référence
Lire aussi
Autres informations
Données d'inclusion
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Amenalief 200 mg, comprimé

Critères d'octroi

• Infection sévère à HSV (dont la kératite herpétique) ou au VZV (dont le zona ophtalmique) en situation d'échec, de résistance, d'intolérance ou de contre-indication au (val)aciclovir, ganciclovir, famciclovir et foscarnet.

Autres informations

• posologie : 200 à 400 mg/jour

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>